

Les descendants d'immigrés à l'école

Débats, questions et perspectives

Descendants of immigrants at school: debates, questions and perspectives

Georges Felouzis et Barbara Fouquet-Chauprade



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rfp/4736>

DOI : 10.4000/rfp.4736

ISSN : 2105-2913

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2015

Pagination : 5-10

ISBN : 978-2-84788-772-3

ISSN : 0556-7807

Référence électronique

Georges Felouzis et Barbara Fouquet-Chauprade, « Les descendants d'immigrés à l'école », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 191 | avril-mai-juin 2015, mis en ligne le 30 juin 2015, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rfp/4736> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rfp.4736>

Les descendants d'immigrés à l'école : débats, questions et perspectives

Georges Felouzis
Barbara Fouquet-Chauprade

L'objectif de ce dossier de la *Revue française de pédagogie* est de confronter des analyses et des résultats empiriques autour de la question des descendants d'immigrés à l'école. Loin d'établir des certitudes ou de définir une unique piste interprétative, nous avons fait le choix de privilégier une mise en perspective de la question migratoire à l'école de façon à confronter les questionnements, comparer les résultats et tenter de repenser les catégories d'analyses. Un deuxième choix qui caractérise ce dossier est sa dimension empirique. Il s'agit de produire des résultats à partir de sources et de méthodes diverses, mais toujours dans la perspective de faire avancer la connaissance sur les inégalités de parcours et d'acquis liées à la condition migratoire. Ce dossier est donc construit dans une perspective comparative – au plan international et diachronique selon les contributions –, qui est un des moyens les plus puissants de dénaturalisation de l'objet de recherche en sciences sociales et de produire des résultats de recherche robustes.

Une des difficultés de travailler sur les « descendants d'immigrés » est de construire des catégories d'analyse à la fois pertinentes pour la pensée et empiriquement adéquates pour rendre compte des spécificités sociales et scolaires de ces groupes d'élèves. La question qui se pose alors est de savoir quelle dimen-

sion privilégier. On peut par exemple insister sur le poids du parcours migratoire des parents dans la constitution des identités sociales des enfants. On s'attarde alors sur le projet migratoire et la nature de la migration elle-même dans leurs conséquences sur les parcours des individus, dans la lignée des travaux de Sayad (1999) notamment. On peut aussi privilégier les effets du regard porté par les « majoritaires » sur les minorités visibles. Dans ce cas, on s'attache à montrer comment l'histoire des migrations et la nature des rapports sociaux entre groupes définis par leurs caractéristiques phénotypiques agissent sur les destins sociaux et scolaires (Ogbu, 1982). Une autre option, non contradictoire avec les deux précédentes, pourrait être de déceler, dans les choix scolaires et les comportements sociaux, l'influence de l'origine culturelle et ethnique des élèves, au risque toutefois de ranimer un débat très polémique et pour le moins redondant en France (Simon, 2008). Quelle que soit la posture adoptée, on voit que la nécessaire rupture avec la vision dominante que la société – et en son sein l'école – veut bien donner d'elle-même peut rapidement devenir un réel casse-tête dès lors que l'on se propose de penser la place des descendants d'immigrés à l'école.

C'est donc à éclaircir notre position et nos choix sur cette épineuse question que nous consacrerons le

premier volet de cette introduction. Puis nous questionnerons les sources sociales et proprement scolaires de ces inégalités pour mettre en perspective les quatre contributions de ce dossier et en dégager les apports scientifiques.

Descendants d'immigrés ?

Une première question concerne la façon de désigner les groupes et les individus dont nous projetons de retracer les parcours scolaires et les acquis. On sait que les mots employés pour désigner les descendants d'immigrés relèvent de choix théoriques et de conceptions sous-jacentes de la société française. Ainsi l'activité d'objectivation ne va pas de soi, car, comme le souligne Desrosières, « l'indicateur à retenir n'est jamais évident. [...] souvent, la notion même d'indicateur quantitatif suscite des réticences, car ces procédures conduisent à "comparer l'incomparable" [...]. Le fait de créer des catégories, en principe pour simplifier le monde et le rendre lisible, tout à la fois le modifie et en fait un autre monde » (2014, p. 46). Dans le domaine de l'immigration, des revues telles que *Population* (Leridon, 1998) ou la *Revue française de sociologie* (Felouzis, 2008) ont traité de la question des catégories pertinentes pour qualifier les descendants d'immigrés sous la forme de débats et d'échanges d'arguments, plus que de certitudes établies faisant consensus dans le milieu académique. Dans le champ plus spécifique de l'école, la *Revue française de pédagogie* a consacré ces vingt dernières années trois numéros à la question de « l'immigration à l'école » qui permettent de retracer à grands traits l'évolution du champ. Le premier numéro, daté de 1992, traitait de la question des « minorités » aux États-Unis et des « enfants d'immigrés » en France en adoptant une approche exclusivement ethnographique (Anderson-Levitt & van Zanten, 1992). Quatre ans plus tard, la revue publie un nouveau numéro sur la même question (van Zanten & Payet, 1996). Les objets traités (assimilation scolaire, discours et pratique des enseignants, conflits internes, stratégies identitaires, laïcité, etc.) et les méthodologies (statistiques, ethnographiques et documentaires) sont plus variés et donnent à voir l'évolution rapide du champ dans le contexte français. Le dernier numéro, de 2003, adopte un angle différent en traitant des modèles nationaux d'intégration (français, anglais, belges et néerlandais), des politiques publiques de gestion de la diversité et des questions du multiculturalisme (van Zanten, 2003).

On le voit, en quelques décennies, l'étude des « enfants d'immigrés » à l'école s'est grandement développée et s'inscrit dans des questionnements en lien étroit avec l'évolution plus générale des problématiques en sciences sociales.

Longtemps en effet, les sciences sociales françaises ont considéré que le destin social et scolaire des migrants et de leurs descendants n'était que le résultat de leur niveau socioéconomique, de leur « position de classe » comme disaient les marxistes lorsqu'ils dominaient intellectuellement la scène académique. Cette position, largement battue en brèche par les résultats de la recherche internationale comme nationale (van Zanten, 2012; Payet, 1995), s'exprime aujourd'hui sous la forme d'une réticence, encore vivace, à considérer comme sociologiquement pertinent le fait d'être issu d'une famille ayant connu l'immigration et plus encore de s'inscrire dans un héritage culturel ou ethnique lié au pays d'origine de ses parents. Dans son ouvrage sur les sociétés ethniques, Albert Bastenier (2004) montre pourtant bien la pertinence de la question ethnique en Europe, non seulement parce que les flux migratoires contemporains mettent en contact direct des peuples et des cultures très éloignés par leurs mœurs et leurs croyances, mais aussi parce que cette dimension ethnique est constitutive des identités sociales et est revendiquée comme telle par des acteurs individuels et collectifs dans l'espace social et politique.

Dans ce contexte, un débat s'est développé en France pour savoir si la dimension sociologiquement la plus pertinente dans le fait d'être issu d'une famille migrante était la dimension ethnique, religieuse, historique, proprement migratoire ou encore simplement sociale. Sur ce point, les données empiriques ont longtemps manqué sur le cas français car l'appareil statistique national n'inclut aucune donnée permettant de mesurer le poids respectif de ces dimensions (notamment religieuse et ethnique) dans le destin des individus et des groupes (Simon, 2008). Seules des enquêtes *ad hoc* peuvent documenter cette question. Nous pensons par exemple à l'enquête *Génération* du Centre d'étude et de recherche sur l'emploi et les qualifications (Céreq) analysée par Silberman et Fournier (2006). À partir d'une analyse statistique fouillée, les auteurs donnent à voir la « pénalité ethnique » subie par les jeunes d'origine du Maghreb et d'Afrique – diplômés ou non – lors de leur entrée sur le marché du travail. Cette pénalité se traduit par un taux de chômage plus important, même dans les cas où la situation de l'em-

ploi s'améliore. Le fait migratoire est donc ici moins important que le fait ethnique lui-même, notamment pour les jeunes nés en France et originaires d'anciennes colonies françaises. Dans la même perspective, mais de façon plus ciblée sur la diversité de la population française, l'enquête *Trajectoires et origines* (TeO) conduite par l'INSEE et l'INED apporte des éléments sur le vécu subjectif des discriminations, montrant qu'elles sont très fortement liées à l'origine ethno-raciale des individus, que ces discriminations soient vécues dans la société en général (accès à l'habitat et à l'emploi notamment) ou plus spécifiquement dans l'école elle-même (Brinbaum & Primon, 2013).

Dans cette perspective, on peut s'interroger sur la pertinence de la catégorie « descendants d'immigrés ». N'est-elle pas trop générale pour être réellement opératoire ? Si l'on définit, dans la lignée des enquêtes internationales (OCDE, 2013), cette catégorie de personnes comme nées dans un pays donné de parents nés à l'étranger, la dimension ethnique s'efface au profit d'une définition quasi administrative de la migration et de ses effets potentiels sur les parcours et les acquis scolaires. On classe dans une même catégorie les enfants issus d'une migration européenne, qui ne subissent *a priori* aucune pénalité ethnique au sens de Silberman et Fournier (2006), et ceux issus des anciennes colonies françaises dont le destin scolaire et l'insertion professionnelle sont fortement marqués par les processus ségrégatifs au plan urbain (Pan Ké, 2011) comme scolaire (Felouzis, 2003 ; Oberti, 2007) ainsi que par des discriminations liées à leur statut de minorités visibles (Safi, 2013). Pourtant, il serait hâtif de considérer comme inutile et peu efficiente la catégorie « descendants d'immigrés » et ceci pour plusieurs raisons.

D'abord, cette catégorie a le mérite d'exister dans la statistique publique et dans les enquêtes internationales, ce qui facilite grandement le travail du chercheur toujours avide de données représentatives au plan national comme international. Dans le contexte français, où les débats sur l'usage des catégories ethniques sont encore vifs (Ben Ayed, 2015 ; Fouquet-Chauprade, 2012 ; Felouzis, 2008), ce n'est pas un mince avantage. Nous avons donc fait le choix d'éluider le débat sur les catégories pour mieux nous consacrer à notre objet central : les inégalités de parcours et d'acquis scolaires liées à une situation migratoire de la famille.

Ensuite, être descendant d'immigré est une donnée objective, facilement repérable et qu'il est de plus possible d'articuler à des données d'origine, comme plusieurs travaux le mettent en œuvre sur des terrains

français (Ichou, 2013 ; Fouquet-Chauprade, 2014 ; Vallet & Caille, 1996). Cela montre donc l'adaptabilité de cette catégorie à des questions de recherche multiples. Enfin, le caractère empiriquement fécond des travaux utilisant cette catégorie « descendants d'immigrés » est en soi un argument de poids. Pour ne donner qu'un exemple, et avant de développer plus avant ces travaux, on peut citer les enquêtes PISA qui donnent à voir des destins scolaires très variés des migrants et enfants de migrants selon la nature des systèmes éducatifs et les politiques scolaires mises en œuvre (OCDE, 2013). Après contrôle du niveau socioéconomique de la famille, de la langue parlée au foyer et d'autres caractéristiques pertinentes pour expliquer le niveau d'acquis à 15 ans, les descendants d'immigrés gardent dans certains pays un handicap fort alors que dans d'autres ce handicap s'amenuise, voire disparaît. Ce qui permet d'interroger la place des politiques scolaires dans la production des inégalités d'apprentissage liées au parcours migratoire passé ou présent.

Inégalités scolaires : le poids respectif de la famille et de l'école

La recherche ne part pas de rien sur la question du destin scolaire des élèves en fonction du parcours migratoire et de l'origine de leurs parents. De ce point de vue, les enquêtes internationales sont très précieuses pour apporter des données comparatives et montrer le poids des modes de scolarisation et des systèmes éducatifs dans la construction des inégalités scolaires entre natifs et descendants d'immigrés. Sur ce plan, la France est mal située car le *late-arrival penalty* (OCDE, 2013), c'est-à-dire les écarts entre les élèves natifs et les migrants en fonction de leur date d'arrivée, y est particulièrement fort : le score moyen en mathématiques de l'ensemble des pays de l'OCDE est de 482 pour les élèves arrivés avant 5 ans, 455 pour ceux arrivés entre 6 et 12 ans et de 449 pour ceux arrivés après 12 ans. Dans le contexte français, les moyennes sont respectivement de 455, 411 et 374. Ces moindres performances s'expliquent par un ensemble de caractéristiques de ces élèves qui tiennent à la langue parlée à la maison, aux conditions de scolarisation antérieures (Schiff & Fouquet-Chauprade, 2011) et au niveau socioéconomique de leurs parents (Brinbaum & Kieffer, 2009). Pourtant, ces éléments, nous le verrons dans ce dossier, ne sont pas suffisants pour

expliquer de tels écarts. D'autres sources, liées à la nature du système éducatif français et à son fonctionnement, permettent d'expliquer ces inégalités (Felouzis, 2014) : une ségrégation scolaire forte dans le primaire comme dans le secondaire, un système officiellement unifié mais dans les faits très fortement différencié en fonction de l'origine sociale et migratoire des élèves, des pratiques pédagogiques défavorables aux plus défavorisés (Rochex & Crinon, 2011). La question qui se pose alors est de savoir comment rendre compte de la scolarité et des acquis des élèves issus de l'immigration, et mesurer l'effet relatif des caractéristiques des élèves et de leur mode de scolarisation. Comment la recherche peut-elle se saisir de ces questions et en donner des mesures empiriques ?

Les articles rassemblés dans ce dossier privilégient une approche quantitative et comparative. Ils ont en commun de montrer que les inégalités scolaires entre élèves natifs et issus de l'immigration s'expliquent en grande partie par des facteurs contextuels liés à l'organisation scolaire (filiarsation, organisation des paliers de transition, etc.), à la situation scolaire elle-même (par exemple lors de tests et d'évaluations, situations dans lesquelles les élèves dont le statut social est plus faible sont plus sensibles ; Marion Dutrévis), à des phénomènes de discrimination systémique (Felouzis, Fouquet-Chauprade & Charmillot), ou encore à la structuration du marché du travail (Tucci, Jossin, Keller *et al.*, 2013), etc. Pour autant, les caractéristiques propres des élèves issus de l'immigration ne sont pas ignorées, soit qu'elles sont prises en compte comme variables de contrôle dans les analyses, soit, comme dans la contribution de Mathieu Ichou, que les propriétés sociales pré-migratoires des parents expliquent une bonne part du destin scolaire de leurs enfants dans le pays d'accueil. Par ailleurs, certaines des contributions de ce dossier insistent sur le fait que les élèves et leurs familles sont des acteurs sociaux non totalement démunis face à la situation de domination qu'ils subissent. Ainsi, Marion Dutrévis souligne les stratégies de résistance des minorités au stigmate attaché à leurs origines. Il ne s'agit pas d'acteurs passifs face aux situations de discrimination.

Cependant, si les élèves issus de l'immigration et leurs familles ne sont pas totalement écrasés par leur condition, il n'en reste pas moins que les systèmes scolaires sont ainsi organisés qu'ils produisent une discrimination indirecte à leur encontre. C'est la thèse défendue par Georges Felouzis, Barbara Fouquet-Chauprade et Samuel Charmillot. À partir d'une analyse compara-

tive des données Pisa 2003 et 2012 pour la France, les auteurs donnent à voir ce que doivent les inégalités liées au statut migratoire aux discriminations systémiques au sein du système d'enseignement. Alors que les caractéristiques des élèves descendants d'immigrés restent constantes entre les deux dates, les acquis scolaires de ces élèves baissent de façon notable et l'écart se creuse avec les élèves natifs. Les auteurs mettent clairement en évidence l'existence d'un « plafond de verre » qui limite les acquis des élèves issus de l'immigration, même dans le cas où leurs ressources familiales devraient leur permettre d'acquérir des compétences élevées. Cette situation, qui s'observe seulement en 2012, montre la dégradation du service éducatif envers ces populations d'élèves.

La contribution de Mathieu Ichou opère une comparaison des parcours scolaires des élèves issus de l'immigration en France et en Angleterre à partir respectivement des données des panels 1995 et 1997 et de la *Longitudinal Study of Young People in England* qui consiste en un suivi de la scolarité d'un échantillon représentatif d'élèves de 2004 à 2010. La comparaison des deux cohortes met en lumière que, comparés aux élèves natifs, les descendants d'immigrés s'en sortent mieux en Angleterre qu'en France. La mobilisation d'une troisième source de données, la *General Household Survey*, permet à l'auteur d'expliquer ce contraste entre les deux pays. La prise en compte de la position éducative relative des familles dans leur pays d'origine explique presque entièrement les inégalités scolaires entre élèves issus de l'immigration et natifs. Si cette dimension avait déjà été pressentie dans un certain nombre de travaux en France, c'est, à notre connaissance, la première fois qu'elle est étudiée de façon systématique.

Ingrid Tucci raisonne également sur les parcours scolaires à partir d'une comparaison entre deux contextes nationaux et deux populations issues de l'immigration. Il s'agit des élèves issus de l'immigration nord-africaine pour la France et des élèves issus de l'immigration turque pour l'Allemagne à partir des panels respectifs des deux pays. L'origine sociale des élèves explique presque entièrement les inégalités scolaires en Allemagne, mais ce n'est pas le cas en France. De plus, les inégalités de parcours scolaires sont plus fortes en Allemagne qu'en France où le premier palier d'orientation est plus tardif. Ce travail comparatif permet de mieux comprendre comment l'organisation scolaire est plus ou moins productrice d'inégalités. En effet, les systèmes filiarisés ferment très tôt

les opportunités d'apprentissage pour les élèves orientés dans les filières à faible niveau d'exigence. Comme Felouzis, Fouquet-Chauprade et Charmillot, Ingrid Tucci en arrive à interroger les phénomènes de discrimination institutionnelle à l'œuvre dans les systèmes scolaires, qui organisent en quelque sorte la relégation d'une partie de leurs élèves, en fonction de leur origine migratoire notamment.

Enfin, la contribution de Marion Dutrévis est une note de synthèse de travaux américains en psychologie sociale de la stigmatisation. L'article expose les courants les plus récents portant sur le poids des stéréotypes sur les performances scolaires des élèves. L'approche psychosociale vient utilement compléter les trois autres contributions relevant du champ de la sociologie. Ainsi, l'auteure expose les mécanismes à l'œuvre au sein même des groupes minoritaires stigmatisés. Le courant de la théorie de la menace du stéréotype explique qu'un stéréotype agit sur le comportement d'un élève et sur le regard qu'il porte sur lui-même dans des situations sociales particulières. Dans le domaine scolaire, les situations d'évaluation rendent les élèves des minorités particulièrement vulnérables parce que menacés par les stéréotypes attachés à leur groupe. L'apport de cet article est aussi de resituer la dimension psychosociale dans des contextes sociaux différenciés et d'apporter un éclairage centré sur les

interactions sociales en contexte scolaire. On approche ainsi les mécanismes de production des inégalités scolaires relevées dans les trois autres contributions de ce dossier.

En définitive, ces contributions ouvrent des perspectives d'analyses et de recherches sur l'école et les discriminations systémiques, notamment dans le cas français. Car la question de la nature de ces discriminations, de leur ampleur et de leurs sources reste posée. Si l'on suit Jencks (1979) et plus récemment Crahay (2012), il pourrait être pertinent de s'engager sur une analyse précise de l'offre de formation primaire et secondaire destinée aux élèves descendants d'immigrés et plus généralement aux élèves défavorisés. La qualité et la quantité moindre de cette offre de formation pourraient être au principe des inégalités d'apprentissage d'une ampleur considérable que l'on observe au sein même de l'école française.

Georges Felouzis

Université de Genève, faculté de psychologie
et des sciences de l'éducation, GGAPÉ
Georges.Felouzis@unige.ch

Barbara Fouquet-Chauprade

Université de Genève, faculté de psychologie
et des sciences de l'éducation, GGAPÉ
Barbara.Fouquet-Chauprade@unige.ch

Bibliographie

- ANDERSON-LEVITT K. & van ZANTEN A. (dir.) (1992). « Études ethnographiques de la scolarisation des enfants immigrés ». *Revue française de pédagogie*, n° 101.
- BASTENIER A. (2004). *Qu'est-ce qu'une société ethnique ? Ethnicité et racisme dans les sociétés européennes d'immigration*. Paris : PUF.
- BEN AYED C. (2015). *La mixité sociale à l'école. Tensions, enjeux, perspectives*. Paris : Armand Colin.
- BRINBAUM Y. & KIEFFER A. (2009). « Les scalarités des enfants d'immigrés de la sixième au baccalauréat : différenciation et polarisation des parcours ». *Population*, vol. 64, n° 3, p. 561-610.
- BRINBAUM Y. & PRIMON J.-L. (2013). « Inégalité d'éducation et sentiment de discrimination chez les descendants d'immigrés ». ARDIS, université Paris-Est Marne-la-Vallée. En ligne : <http://www.ardis-recherche.fr/files/speakers_file_20.pdf> (consulté le 17 septembre 2015).
- CRAHAY M. (dir.) (2012). *L'école peut-elle être juste et efficace ?* Bruxelles : De Boeck.
- DESROSIÈRES A. (2014). *Prouver et gouverner. Une analyse politique des statistiques publiques*. Paris : La Découverte.
- FELOUZIS G. (2003). « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences ». *Revue française de sociologie*, vol. 44, n° 3, p. 413-447.
- FELOUZIS G. (dir.) (2008). « L'usage des catégories ethniques en sociologie ». *Revue française de sociologie*, vol. 49, n° 1.
- FELOUZIS G. (2014). *Les inégalités scolaires*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? ».
- FOUQUET-CHAUPRADE B. (2012). « Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, ou comment ne peut-on plus éviter la question ethnique aujourd'hui ». *Diversité*, n° 168, p. 15-21.
- FOUQUET-CHAUPRADE B. (2014). « Bien-être et ressenti des discriminations à l'école. Une étude empirique en contexte ségrégué ». *L'Année sociologique*, vol. 64, n° 2, p. 421-484.
- ICHOU M. (2013). « Différences d'origine et origine des différences : les résultats scolaires des enfants d'émigrés/immigrés en France du début de l'école primaire à la fin du collège ». *Revue française de sociologie*, vol. 54, n° 1, p. 5-52.
- JENCKS C. (1979). *L'inégalité. Influence de la famille et de l'école en Amérique*. Paris : PUF.

- LERIDON H. (dir.) (1998). « La variable "Ethnie" comme catégorie statistique ». *Population*, vol. 53, n° 3.
- OBERTI M. (2007). *L'école dans la ville : ségrégation-mixité-carte scolaire*. Paris : Presses de SciencesPo.
- OCDE (2013). *Pisa 2012 Results: Excellence through Equity. Giving Every Student the Chance to succeed. Volume II*. En ligne : <<http://www.oecd.org/pisa/keyfindings/pisa-2012-results-volume-II.pdf>> (consulté le 17 septembre 2015).
- OGBU J. U. (1982). « Cultural Discontinuities and Schooling ». *Anthropology & Education Quarterly*, vol. 13, n° 4, p. 290-307.
- PAN KÉ S. (2011). « La ségrégation des immigrés en France : état des lieux ». *Population et Société*, n° 447, avril 2011.
- PAYET J.-P. (1995). *Collèges de banlieues. Ethnographie d'un monde scolaire*. Paris : Méridiens Klincksieck.
- ROCHEX J.-Y. & CRINON J. (2011). *La construction des inégalités scolaires. Au cœur des pratiques et des dispositifs d'enseignement*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- SAFI M. (2013). *Les inégalités ethno-raciales*. Paris : La Découverte.
- SAFI M. & SIMON P. (2013). « Les discriminations ethniques et raciales dans l'enquête Trajectoires et origines : représentations, expériences subjectives et situations vécues ». *Économie et statistique*, n° 464-465-466.
- SAYAD A. (1999). *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris : Éd. du Seuil.
- SCHIFF C. & FOUQUET-CHAUPRADE B. (2011). *Parcours scolaires et conditions d'accueil des primo arrivants*. In D. Glasman & F. Ouevrard, *La déscolarisation*. Paris : La Dispute, p. 169-185.
- SILBERMAN R. & FOURNIER I. (2006). « Les secondes générations sur le marché du travail en France : une pénalité ethnique ancrée dans le temps. Contribution à la théorie sur l'assimilation segmentée ». *Revue française de sociologie*, vol. 47, n° 2, p. 243-292.
- SIMON P. (2008). « Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux ethniques et de "race" ». *Revue française de sociologie*, n° 49, p. 153-162.
- TUCCI I., JOSSIN A., KELLER C. & GROH-SAMBERG O. (2013). « L'entrée sur le marché du travail des descendants d'immigrés : une analyse comparée France-Allemagne ». *Revue française de sociologie*, vol. 54, n° 3, p. 567-596.
- VALLET L.-A. & CAILLE J.-P. (1996). « Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français. Une étude d'ensemble ». *Les Dossiers d'éducation et formations*, n° 67.
- van ZANTEN A. (2003). « Dynamiques multiculturelles et politiques scolaires en Europe ». *Revue française de pédagogie*, n° 144.
- van ZANTEN A. (2012). *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*. Paris : PUF.
- van ZANTEN A. & PAYET J.-P. (dir.) (1996). « École et immigration ». *Revue française de pédagogie*, n° 117.